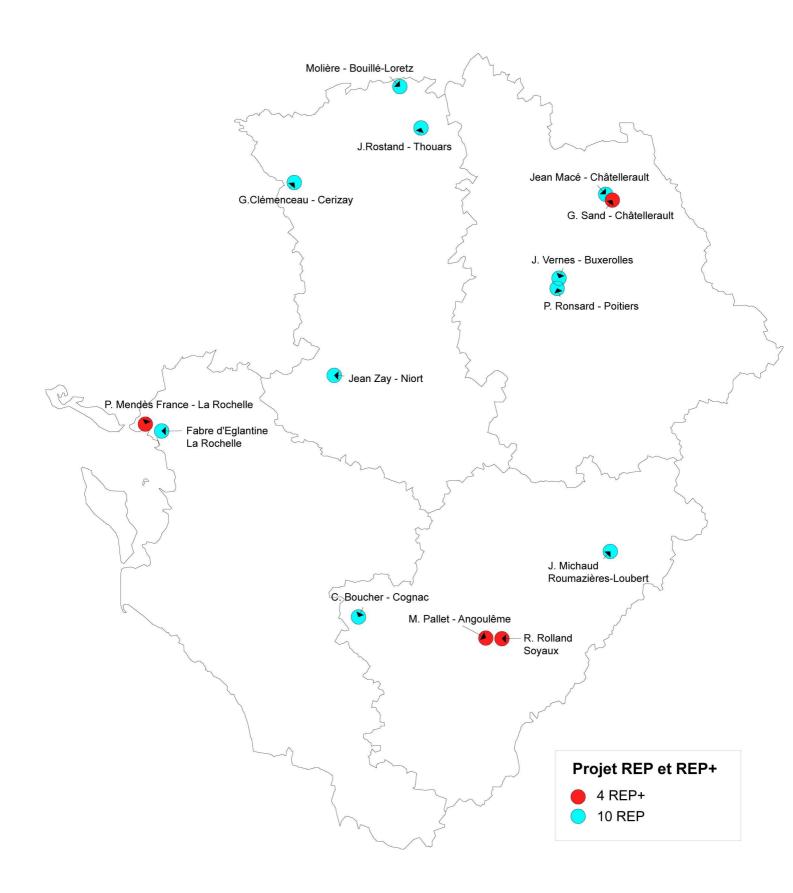




Education prioritaire : la nouvelle carte



4 REP+ (dans les territoires rencontrant les plus grandes difficultés sociales)

L'analyse conjointe des indicateurs sociaux et des retards à l'entrée en 6^e, montre que **4 secteurs sont clairement identifiés au sein de l'académie** :

- Réseau Michelle-Pallet à Angoulême (16) et ses écoles Marie-Curie, Uderzo, Alain-Fournier (primaire et maternelle), C. Renoir, Charles-Péguy (maternelle), Saint-Exupéry (maternelle), Auguste-Renoir (maternelle).
- Réseau Romain-Rolland à Soyaux (16) et ses écoles Jean-Monnet, Célestin-Freinet, Edouard-Herriot, Julie-Victoire-Daubie (maternelle), Charles-Perrault (maternelle), Pauline-Kergomard (maternelle), Paul-Eluard (maternelle).
- Réseau Pierre-Mendès-France à La Rochelle (17) et ses écoles Louis-Guillet (primaire et maternelle), Claude Nicolas (primaire et maternelle), Les Grandes varennes (primaire et maternelle), Laleu (primaire et maternelle), Jean-Bart (primaire et maternelle), Gaston-Balande.
- Réseau George-Sand à Châtellerault (86) et ses écoles Maurice-Carême, Jacques-Prévert (primaire et maternelle), Lavoisier, Lakanal-Littré, Henri-Matisse (maternelle).

Ces établissements de l'éducation prioritaire relèvent actuellement des quartiers de la politique de la ville.

10 REP

Le travail conduit pour l'identification des REP s'effectue selon la même démarche que pour les REP+.

- Réseau Claude-Boucher à Cognac (16)
- Réseau Jean-Michaud à Roumazière-Loubert (16)
- Réseau Fabre d'Eglantine à La Rochelle (17)
- Réseau Molière à Bouillé-Loretz (79)
- Réseau Georges-Clémenceau à Cerizay (79)
- Réseau Jean-Zay à Niort (79)
- Réseau Jean-Rostand à Thouars (79)
- Réseau Jean-Macé à Châtellerault (86)
- Réseau Jules-Verne à Buxerolles (86)
- Réseau Pierre-de-Ronsard à Poitiers (86)

Les écoles faisant partie de chaque réseau seront définies dans un second temps par arrêté académique à la suite d'une nouvelle concertation organisée dans les prochains jours.

